

BULLETIN VÉTÉRINAIRE

*Bulletin de la Société
vétérinaire pratique de France*

Tome 92

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2008 - N° 4

Directeur de la publication M. BONI

Les réunions ont lieu, en principe quatre fois par an, à 14 heures 30, à la Maison des vétérinaires, selon un calendrier communiqué en début d'année. Certaines séances peuvent être tenues hors de Paris.

Adresse du siège social

Société vétérinaire pratique de France
10, place Léon Blum, 75011 Paris
bulletin@svpf.fr

Bureau pour l'année 2008

Président

J.Y. KERVILLA (Le Chesnay, Yvelines)

Vice-Président

P.TASSIN (Saint-Maur-des-Fossés, Val-de-Marne)

Secrétaire général

M. BERNADAC (Coye-la-Forêt, Oise)

Secrétaires généraux adjoints

X. RIBOT (Paris, Seine)

M. BONI (Vincennes, Val-de-Marne)

Trésorier

J.P. MARTY (Paris, Seine)

Secrétaire des séances

M. BONI (Vincennes, Val-de-Marne)

Responsable du site informatique

O. CARETTE (Savigny-le-Temple, Seine-et-Marne)

Bibliothécaire-Archiviste

X. RIBOT (Paris, Seine)

Président sortant

P. ROYER (Paris, Seine)

Conseiller, membre du comité de lecture

C. MILHAUD (Clamart, Hauts-de-Seine)

Conseiller, chargé de la communication

B. PELLETIER (Le Vésinet, Yvelines)

Comité de lecture

J.P. BORNET, H. BRUGERE, P. DELATOUR,
F. DESBROSSE, Ph. DORCHIES,
M. GUIDONI, C. MILHAUD,
F. SCHELCHER, P. TASSIN

Abonnement annuel

France métropolitaine
et départements outre-mer

42 €

Etranger

44 €

Elèves des écoles vétérinaires /
ASV / Techniciens des DSV
Auxiliaires vétérinaires / Techniciens

20 €

Prix du numéro : 10 €

sauf numéro spécial : 25 €

Grande Imprimerie de Troyes
25, rue Lamoricière, 10300 Sainte Savine
Tél. 03 25 82 62 30

Dépôt légal 9792 - Avril 2009
CPPAP 0509 G 85065
ISSN 0395-7500

Sommaire

138 **Éditorial**

Communications

139 Les suppléments nutritionnels sont-ils l'avenir de la médecine équine ? Qu'en est-il, en particulier, des glycosaminoglycanes ?
Anne Renault

146 Césarienne de jument par la ligne blanche
Christian Bussy

151 Référer un cheval en coliques : quelles sont les questions à se poser ?
Xavier Gluntz

Les suppléments nutritionnels sont-ils l'avenir de la médecine équine ?

Qu'en est-il, en particulier, des glycosaminoglycanes ?

par Anne Renault

Docteur vétérinaire technique équin, Vétérinaire France

Voici maintenant plusieurs années que les suppléments nutritionnels pour chevaux sont apparus dans les rayonnages des écuries où ils sont utilisés en vue d'améliorer aussi bien les performances sportives des chevaux que leur état de santé.

Cependant, si l'intérêt de ces produits fait quasiment l'unanimité chez les propriétaires de chevaux, ils sont encore considérés avec un certain scepticisme par les vétérinaires équins. Situés dans une sorte de nébuleuse à la frontière entre l'alimentation animale et le médicament vétérinaire, les suppléments nutritionnels pâtissent d'une absence relative de statut légal. Parfois portée aux nues, parfois vilipendée, que faut-il penser de cette catégorie de produits ?

Et si l'on met en balance le développement rapide de la demande, comparativement à la contraction

du marché des médicaments avec AMM équine qui semble aller en s'accélération, doit-on s'attendre à ce que les suppléments nutritionnels constituent dorénavant l'avenir de la médecine équine ?

Même si cette interrogation est exprimée de façon volontairement provocatrice, la question est réelle. Pour y répondre, il est indispensable de se pencher plus attentivement sur les caractéristiques et le rôle des suppléments nutritionnels chez le cheval.

1. Supplémenter un cheval : pour quoi faire ?

La première question qui se pose lorsqu'on parle de *supplémentation nutritionnelle* est déjà de

Césarienne de jument par la ligne blanche

par Christian Bussy

Docteur vétérinaire,
Clinique vétérinaire du Grand Renaud, Saint-Saturnin

Cette présentation relate un exemple d'intervention de césarienne réalisée par la ligne blanche sous anesthésie générale. Ce cas montre les différentes étapes ; le travail en amont du vétérinaire référant, la gestion à son arrivée en clinique, le temps chirurgical, les soins post-opératoires et les complications éventuelles

observées sur les quelques 70 cas réalisés à la clinique.

Moins courante qu'en pratique rurale, la césarienne chez la jument est rarement conseillée par le praticien de terrain. Cette intervention peut être réalisée au haras par le praticien sur jument debout par le flanc mais les difficultés de contention et la sensibilité du cheval aux complications post-opératoires font que cette intervention est peu réalisée en pratique courante. Nous la recommandons sur des juments ayant une valeur économique faible.

L'indication principale pour cette intervention est la dystocie, la correction chirurgicale est plus facile à réaliser en clinique (cf. figure 1).

Historique

Une jument pur sang « Maiden » (1^{er} poulinage), de valeur élevée, nous a été référée pour dystocie par un praticien qui exerce à près d'une heure de route de la clinique ; sur place au haras, la jument avait un caractère difficile, elle était difficile à fouiller et la tranquillisation était peu efficace. Après 15 min d'essais infructueux, le vétérinaire référant nous a adressé la jument.



Figure 1 – Chirurgie à réaliser en urgence.

Référer un cheval en coliques : quelles sont les questions à se poser ?

par Xavier Gluntz

Docteur vétérinaire

Lauréat de l'Académie vétérinaire de France, Clinique vétérinaire du Lys, Dammarie-les-Lys

Les coliques représentent l'une des principales affections en pratique vétérinaire équine et l'une des toutes premières causes de mortalité chez les chevaux. D'après différentes études rétrospectives réalisées au cours de ces dernières années, le taux de mortalité due à cette affection varie dans le monde entre 3 et 15 %. Elles sont ainsi redoutées à juste titre, que ce soit par les professionnels de la santé animale que nous sommes ou par tous les gens s'occupant de chevaux, du simple propriétaire amateur au professionnel le plus avisé.

Face à un cheval en coliques, le vétérinaire traitant procède à un examen clinique, le plus complet possible, lui permettant parfois d'établir un diagnostic causal précis. Cependant, selon diverses études rétrospectives, un diagnostic spécifique ne peut pas être établi dans 72 à 92 % des cas de coliques. La plupart de ces cas sont fort heureusement bénins et rétrocedent soit spontanément, soit après la mise en place d'un traitement symptomatique. Les autres cas nécessitent une gestion plus approfondie, et parfois leur hospitalisation pour des examens complémentaires, des

soins médicaux intensifs ou encore une intervention chirurgicale après réévaluation du cheval à son arrivée en clinique.

Pourquoi référer un cheval en coliques ?

Le vétérinaire traitant doit se poser les bonnes questions, et il est important qu'il comprenne que la décision de référer un cheval en coliques est différente de celle de l'opérer. En effet, sur le terrain, différentes circonstances peuvent conduire le praticien à envoyer le cheval malade vers une clinique spécialisée, sans pour autant qu'il subisse systématiquement une intervention chirurgicale. Ainsi, les animaux nécessitant d'être référés peuvent être regroupés en trois catégories différentes.

- Le premier groupe inclut les chevaux pour lesquels les conditions de terrain ne sont pas favorables à l'établissement d'un diagnostic, d'un pronostic ou d'un traitement médical corrects. Ainsi, certains actes ne sont pas toujours